



**Union
Syndicale
Bruxelles**

European Civil Service Public Européen
Membre de l'Union Syndicale Fédérale, affiliée à l'ISP et à la FSESP

Brussels,
13 September 2022

EN

Dear Members,

The Executive Committee has the honour to announce the convening of the Statutory General Meeting of Union Syndicale, which will be held on **Thursday 29 September 2022 at 6.30 p.m. by videoconference**. The General Meeting of March 2022 authorised the extension of the mandate of the Executive Committee until December 2022, so it is imperative to launch the elections in September as planned. We hope that this meeting will allow for a fuller exchange of views on trade union policy and the future of our organisation in the defense of the European public service.

The Statutory General Assembly marks the expiry of the mandates of the current members of the Executive Committee, the Audit Board and the Disputes Board. These bodies will be renewed in the elections that will take place as soon as the Electoral Bureau launches the procedure.

The importance of the renewal of the trade union bodies, and in particular the Executive Committee, cannot and should not escape you.

I strongly encourage you to stand as a candidate for the Disputes Board, the Audit Board and especially for the Executive Committee. The Executive Committee is the real heart of the union. By participating in it, you bring our union to life, direct its actions, and determine how the union will play out solidarity between the different staff groups. The Executive Committee meets both at the level of Union Syndicale Bruxelles (Plenary Executive Committee) and at the level of your institution (section).

Each candidate will have one A4 page to present himself or herself to the voters. The deadline for the submission of candidatures and their possible withdrawal, as well as the presentation sheets, is set at the end of the statutory General Meeting.

You will find on our website, in the General Meetings section, the application form for the elections. You will have to sign it, or send it from your professional e-mail address with the mention e.signed.

The invitation, the draft agenda and the working documents for the General Assembly will be sent to you very soon.

Yours sincerely

Niels BRACKE
President



European Civil Service Public Européen
Membre de l'Union Syndicale Fédérale, affiliée à l'ISP et à la FSESP

Bruxelles, le 13-9-2022

FR

Chers adhérents,

Le Comité exécutif a l'honneur d'annoncer la convocation de l'Assemblée générale statutaire de l'Union Syndicale qui se tiendra le **jeudi 29 septembre 2022 à 18h30 en visio-conférence**.

L'Assemblée Générale de mars 2022 a autorisé l'extension du mandat du CE jusqu'en décembre 2022, il est donc impératif de lancer les élections en septembre comme prévu. Nous espérons que cette réunion permettra des échanges plus nourris sur la politique syndicale et l'avenir de notre organisation au service de la défense de la fonction publique européenne.

L'Assemblée générale statutaire marque l'expiration des mandats des membres actuels du Comité exécutif, de la Commission Financière de Contrôle et de la Commission des Litiges. Ces organes seront renouvelés lors des élections qui auront lieu dès le lancement de la procédure par le Bureau électoral.

L'importance du renouvellement des organes syndicaux, et en particulier du Comité exécutif, ne peut et ne doit pas vous échapper.

Je vous encourage vivement à vous porter candidat pour la Commission des Litiges, la Commission Financière de Contrôle et surtout pour le Comité exécutif. Le Comité exécutif est le véritable cœur du syndicat. En y participant, vous faites vivre notre syndicat, vous dirigez ses actions, et déterminez la manière dont le syndicat fera jouer la solidarité entre les différents groupes de personnel. Le Comité exécutif se réunit aussi bien au niveau de l'Union Syndicale Bruxelles (Comité exécutif plénier) qu'au niveau de votre institution (section).

Chaque candidat disposera d'une page format A4 pour se présenter aux électeurs. La date limite du dépôt des candidatures ainsi que leur retrait éventuel, ainsi que les feuilles de présentation, est fixée à la clôture de l'Assemblée générale statutaire.

Vous trouverez sur notre site, à la rubrique Assemblées Générale, l'acte candidature pour les élections. Vous devrez le signer, ou l'envoyer depuis votre adresse électronique professionnelle avec la mention *e.signed*.

La convocation, le projet d'ordre du jour et les documents de travail pour l'Assemblée générale vous seront communiqués très prochainement.

Bien cordialement,

Niels BRACKE
Président